

Màj 26/05/2026

UE 1.2 Approches fondamentales II

9 ECTS

EC3 : Initiation à la Communication Scientifique (3 ECTS)

Équipe pédagogique : [Sophie Halliez](#), [Malika Hamdane](#)

Contact : [sophie\(dot\)halliez\(at\)inserm.fr](mailto:sophie(dot)halliez(at)inserm.fr)

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'importance de la communication orale scientifique dans la recherche biomédicale actuelle et de les initier à celle-ci.

Objectifs pédagogiques :

Cet EC vise à

- Développer sa capacité à synthétiser des données scientifiques
- Apprendre à structurer une communication scientifique orale
- Apprendre à présenter une communication scientifique orale

EC obligatoire validant 3 ECTS – Cet EC est couplé avec l'UE « projet personnel de l'étudiant » qui valide aussi 3ECTS

Bloc de Compétences et de Connaissances - BCC 5 : Comprendre et communiquer sur des contenus scientifiques

Compétences acquises (directes/indirectes) :

Cet enseignement contribue à fournir les compétences pour communiquer des données scientifiques (BC5) :

- en présentant et discutant des concepts ou des résultats scientifiques,
- en communiquant de manière claire et structurée tout en adaptant le niveau d'expression et de spécialisation au public visé.

Prérequis :

- Toutes les connaissances acquises lors de la PACES et de Med-2 sont susceptibles d'être requises en fonction des choix de séminaires faits par les étudiants.

Contenu :

Cette initiation à la communication scientifique sera réalisée au travers d'une immersion des étudiants dans la recherche biomédicale Lilloise. Pour cela, ils participeront à des conférences, symposiums et/ou congrès organisés au sein des différents centres de recherche présents sur Lille et Villeneuve-d'Ascq. Chaque étudiant assistera à 5 séminaires (minimum) par semestre parmi une liste couvrant un large choix de thématiques en fonction de ses intérêts et/ou de ses disponibilités. Chaque étudiant devra ensuite, à la fin du premier semestre, faire la restitution à ses camarades d'un des séminaires auxquels il aura assisté. La restitution comprendra 10 minutes de présentation et 5 minutes d'échange avec l'auditoire. Après cette présentation, des remarques constructives et personnalisées seront faites aux étudiants pour qu'ils s'améliorent. Au second semestre, la restitution d'un autre séminaire sera faite. La présentation comptera 10 minutes de restitution suivies de 5 à 10 minutes d'échange avec l'auditoire. Une participation active lors des restitutions sera demandée à l'ensemble des étudiants puisque ce sont eux qui poseront les questions. Un cours initial visera à donner aux étudiants les bases pour faire une bonne présentation

Contrôle des connaissances :

Il se base sur trois notes par semestre : une note attribuée pour la présentation orale en elle-même, une note pour les réponses aux questions et une note attribuée en fonction de la participation lors de la présentation des autres étudiants comptant pour respectivement 60%, 30% et 10% de la note finale.